



Compte rendu du CDAS du 09 Mars 2017

Pour ce premier CDAS de l'année, nous avons appris que le poste d'assistante de délégation ne serait définitivement pas pourvu. Suite à de longues et incessantes demandes de l'administration comme des représentants du personnel, et surtout l'intervention conjointe des 2 déléguées des départements 73 et 74, un appel à candidature a été lancé pour combler le poste d'assistante de délégation du 73 et 74, poste à mi-temps sur les deux délégations. Cette dernière se verra également confier la gestion des vacances EPAF du 74 et du 73, ce qui devrait soulager ponctuellement Mme BARRIER. A voir si d'autres tâches pourraient lui être déléguées.

Mme Veyrat, nouveau médecin de prévention départemental, s'est ensuite présentée. Elle a rappelé son rôle et précisé qu'elle était le médecin de tous les agents. Elle est consultable les lundi, mardi et jeudi au 7 rue de la Banque à Chambéry.

Puis le Président a rendu compte du séminaire des présidents de CDAS, d'où il ressort /

- un budget de l'action sociale fixé à 126 millions d'euros, répartis en 65 millions d'euros pour la restauration, 25 millions d'euros pour le tourisme social, 14 millions d'euros pour le logement, 7 millions d'euros pour les associations, 5 millions d'euros pour les crédits d'action locale, 5 millions d'euros pour l'aide à la parentalité et 4 millions d'euros pour les secours.

- EPAF connaît un bon remplissage lors des vacances scolaires mais insuffisant le reste du temps. Une réflexion doit être menée.

- cette année les plafonds d'emploi sont préservés.

- la mise en place de la Carte APETIZ va permettre un allègement et une sécurisation des tâches de gestion

Mme BARRIER nous a ensuite exposé les orientations pour l'action ministérielle en 2017. Il en ressort une volonté de redynamiser l'action sociale.

En ce qui concerne les actions permises par notre crédit d'action locale en 2017, il a été décidé de reconduire l'action "accueil des nouveaux agents". La conférence "mieux appréhender ses émotions" sera reconduite cette année sur le site de St Jean de Maurienne. Nos retraités pourront découvrir le mystère des fruits en cage puis emprunteront le Mastrou pour découvrir les gorges de l'Ardèche. Quant aux familles, elles pourront profiter d'une journée à Touroparc.

L'arbre de Noël aura lieu à Montmélian et le spectacle reprendra le thème d'Alice au Pays des Merveilles.

Pour terminer, Mme CAPPELLO, assistante de service social nous a présenté la nouvelle circulaire relative aux missions et au cadre d'intervention du service social, en présence de Mme MOURLANE, conseillère technique de service social, chargée des régions Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.

Chaque année le budget de l'action sociale est amputé alors que les besoins des agents ne cessent d'augmenter.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site pour vérifier ce à quoi vous avez droit et à vous rapprocher de la délégation en cas de besoin.

Les représentants du personnel qui siègent au CDAS sont là également pour répondre à vos questions.

CGT FINANCES

Isabelle DEVILLERS
Christelle RAFFATELLI
Colette VIAUD
Béatrice LATHUILLERE

FO FINANCES

Samuel KLUSEK